



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX OVINS LAIT

RESSENTI DES ÉLEVEURS DU SOCLE NATIONAL SUR LA MORTALITÉ
DES AGNEAUX, LA RÉFORME ET LA MORTALITÉ DES ADULTES

RÉSULTATS
NATIONAUX



Sommaire

INTRODUCTION

1/ LES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES	2
• Principales caractéristiques	2
• Transhumant-pastoralisme	2
2/ LES PRATIQUES SANITAIRES	3
• Conseils sanitaires	3
• Politique de vaccination : une partie plus répandue dans les PA	4
• Traitements antiparasitaires	4
• Carnet sanitaire : vers une généralisation	5
3/ RÉFORME ET MORTALITÉ DES ADULTES	6
• Un taux de sortie des animaux en moyenne inférieur à 25 %... mais avec une forte variabilité	6
• Les problèmes sanitaires rencontrés en élevage et les causes de réforme et de mortalité des animaux	7
- Les pathologies diagnostiquées (par le vétérinaire et/ou par analyses sur les 3 dernières années)	7
- Les principaux troubles sanitaires rapportés par les éleveurs	7
- Les principales causes de réformes subies et de mortalités	8
4/ MORTALITÉ DES AGNEAUX	10
• Un taux de mortalité des agneaux de 9 % en moyenne, avec des variations importantes	10
• Avortons et mort-nés pèsent fortement dans le taux de mortalité	10
• Des causes de mortalité variables suivant l'âge des agneaux	11
• Des modes de conduite et des pratiques de surveillance pas toujours optimales	11
- La surveillance des mises-bas... une charge de travail importante !	11
- Hygiène des bergeries autour de l'agnelage : du très bon et du perfectible	11
- La prise du colostrum : une surveillance rapprochée	12
- Soins aux agneaux : des marges de progrès notables	13

CONCLUSION

CARNET D'ADRESSES

REMERCIEMENTS

Ont contribué à ce dossier...

• Rédaction :

Jean-Marc Gautier, Fabien Corbière, Emmanuel Morin

• Réalisation des enquêtes :

Catherine Bessière, Françoise Bouillon, Isabelle Haïcaguerre, Maïder Laphitz, Sandrine Merlin, Claudine Murat, Dominique Delmas, Vincent Doyhenard, Mathias Duhart, Beñat Gonzalez, Bruno Liquière, Jean-Claude Mathieu, Gilles Noubel, Jean-Christophe Vidal, Michel Weber

• Maquette :

Florence Benoit

Des repères utiles sur
les pratiques sanitaires
en élevages ovins lait,
sur les causes de
réforme et de mortalité
des adultes et sur la
mortalité des agneaux.

Introduction

En 2010, 57 éleveurs ovins lait du Socle National (30 élevages des Pyrénées-Atlantiques et 27 du Rayon de Roquefort) ont répondu à une enquête sur le thème de la conduite sanitaire de leur troupeau. Cette enquête a permis de faire une photographie de la situation sanitaire des troupeaux enquêtés tant sur le suivi sanitaire que sur les causes de sortie subie des brebis (réforme et mortalité) et la mortalité des agneaux. D'autre part, les données de Diapason 2009 des 57 élevages du Socle National ont été valorisées sous un angle sanitaire.

1/ Les exploitations enquêtées

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Les 57 élevages se répartissent en 30 élevages des Pyrénées-Atlantiques (PA) et 27 du Rayon de Roquefort (RR). Les conduites d'élevage entre les PA et le RR étant très différentes, l'analyse des résultats de l'enquête s'est faite par bassin de production. Si la majorité des éleveurs enquêtés livrent leur lait, cinq d'entre eux le valorisent en transformation fromagère fermière. Ces élevages se caractérisent par les éléments techniques suivants (tableau 1).

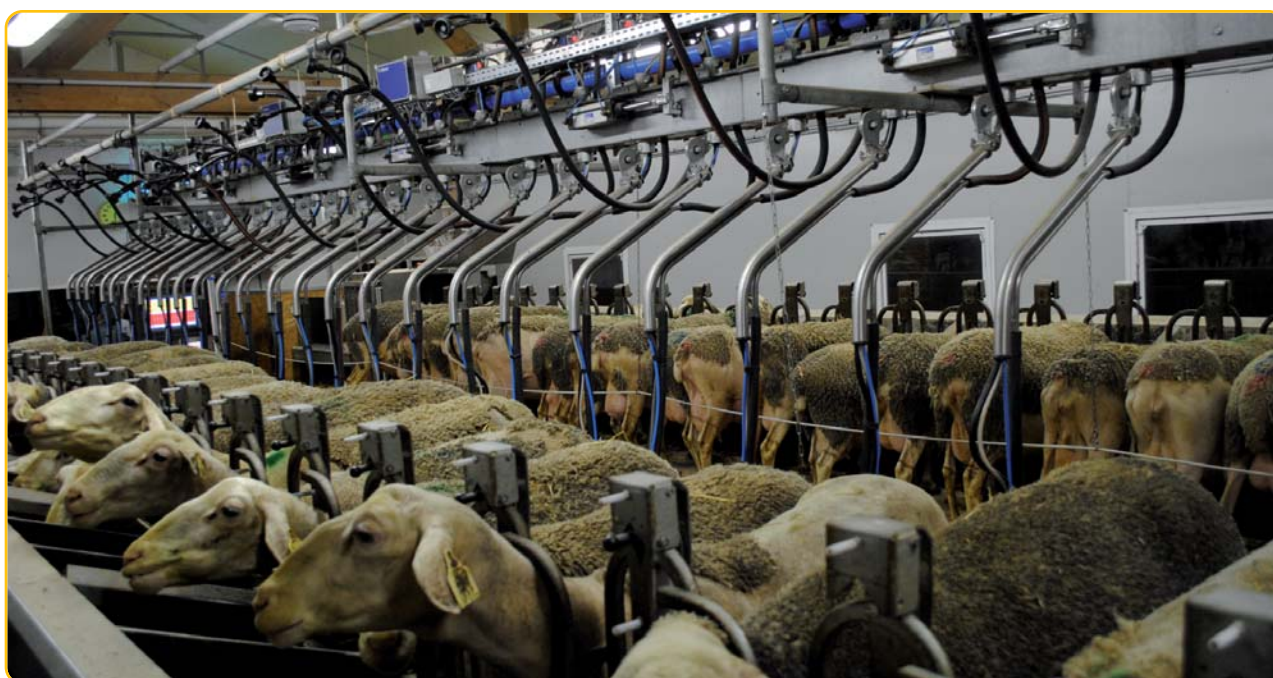
Les exploitations ovins lait du Socle National illustrent la diversité des élevages des deux bassins étudiés en termes de structure d'élevage (main-d'œuvre, surfaces, taille de troupeaux) et présentent globalement des résultats techniques et économiques au-dessus de la moyenne.

TRANSHUMANT-PASTORALISME

Dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le Rayon de Roquefort, respectivement 50 % et 20 % des élevages suivis dans le cadre du Socle National valorisent des surfaces pastorales (estives collectives, parcours).

> Tableau 1 : Description des élevages étudiés (campagne 2009)

Libellé de la variable	Population	Effectif	Moyenne	Minimum	Maximum
Nombre moyen de brebis traite	Tous	57	339	117	775
	PA	30	284	117	540
	RR	27	399	245	775
Lait / brebis traite (litres)	Tous	57	200	77	372
	PA	30	147	77	246
	RR	27	258	156	372
Lait produit (litres)	Tous	57	77 178	18 498	213 719
	PA	30	51 117	18 498	105 521
	RR	27	106 134	48 211	213 719



2/ Les pratiques sanitaires

CONSEILS SANITAIRES

Dans les deux bassins de production, près de 90 % des éleveurs du Socle National reçoivent des conseils d'ordre sanitaire de leur vétérinaire traitant. Les techniciens du contrôle laitier ou de laiterie sont plus sollicités dans le RR (75 %) que dans les PA (30 %) pour donner des conseils d'ordre sanitaire. Les échanges entre les éleveurs sont la 3^{ème} source de conseil et ceci de façon plus marquée dans le RR (figure 1). Notons aussi que près de 85 % des éleveurs du RR prennent des conseils sanitaires auprès de 2 personnes et plus et seulement 40 % dans les PA.

Hormis 2 éleveurs des PA, tous les éleveurs ont fait réaliser, au cours de la campagne 2010, des interventions techniques pouvant avoir un lien avec des

questions d'ordre sanitaire: contrôle machine à traire, calcul de rations, diagnostic ambiance (figure 2).

Plus précisément :

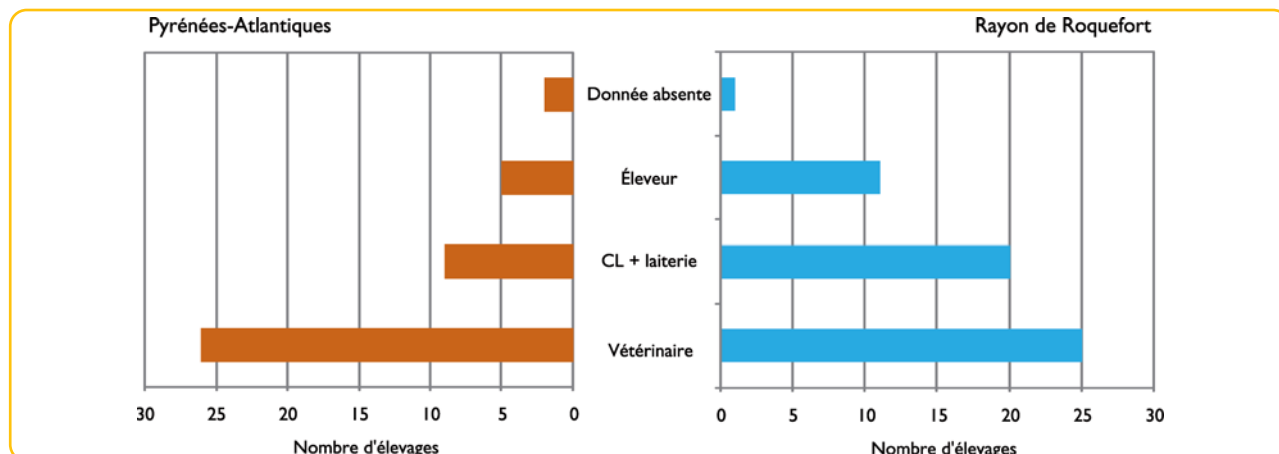
- Plus de 95 % des éleveurs ont fait réaliser un contrôle de la machine à traire.
- Près de 80 % disposent de calculs de la ration, avec un taux de réalisation plus fort dans le RR.

80 % des éleveurs disent faire intervenir le vétérinaire au moins une fois par an. Les césariennes sont les principales causes d'intervention (PA : 75 % ; RR : 52 %). Les 2^{èmes} causes d'intervention sont les « mammites » (13 %) dans les PA et les problèmes sur agneaux (17 %) dans le RR. Les interventions liées aux avortements arrivent en 3^{ème} position dans les deux bassins de production (8 % des interventions).

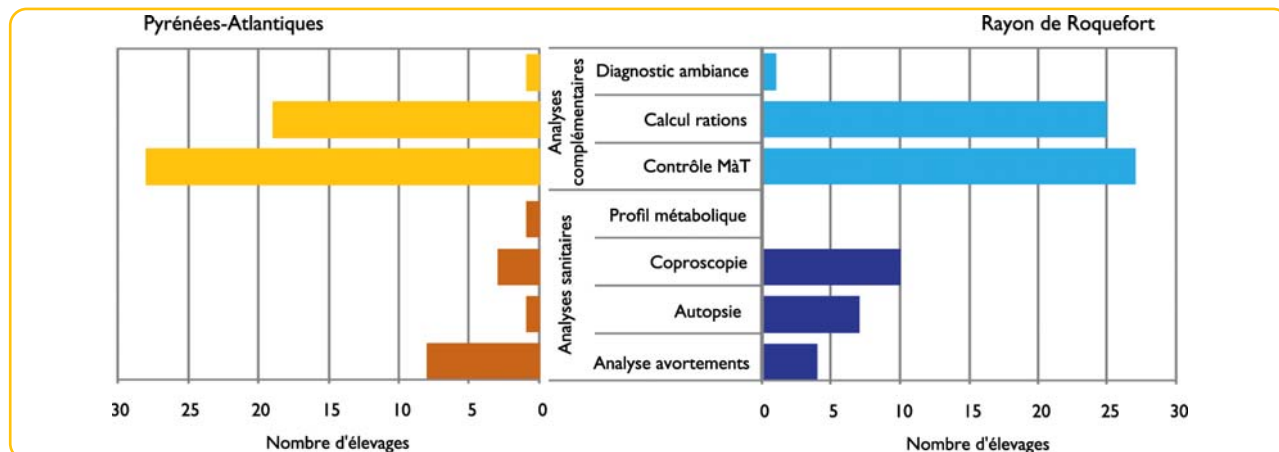
Respectivement 78 % et 43 % des éleveurs du RR et des PA ont fait réaliser des analyses sanitaires avec principalement des analyses suite à des avortements et des coproscopies. Dans le RR, un quart des éleveurs a fait réaliser des autopsies.

Sur 2010, seuls 5 élevages ont suivi une formation en lien avec le sanitaire, dont 4 éleveurs du RR.

> Figure 1 : Les différentes sources de conseil sollicitées par les éleveurs



> Figure 2 : Nombre d'éleveurs réalisant des analyses « sanitaires » complémentaires



POLITIQUE DE VACCINATION : UNE PRATIQUE PLUS RÉPANDUE DANS LES PA

Dans les PA, 100 % des éleveurs vaccinent les agneaux et les brebis adultes et 73 % des éleveurs vaccinent les antenaises. Les taux de vaccinations sont plus faibles dans le RR avec au maximum 65 % des éleveurs qui vaccinent les agnelles et 1 éleveur sur 2 qui vaccine les antenaises (cf. figure 3).

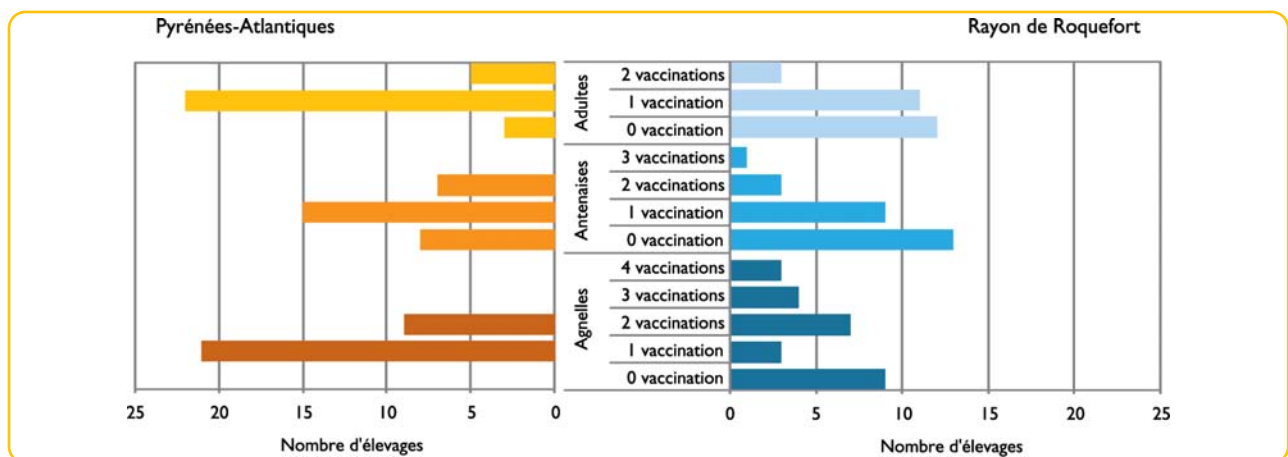
Les éleveurs vaccinent généralement contre un seul agent infectieux. Dans les 2 bassins de production, l'entérotaxémie est l'une des maladies infec-

tieuses les plus visées par la vaccination avec une politique de vaccination plus forte dans les PA à tout stade de vie des animaux. Dans le RR, la vaccination contre des maladies abortives est plus forte que dans les PA avec en tête une vaccination des agnelles contre la chlamydiose dans près de 45 % des élevages (figure 4).

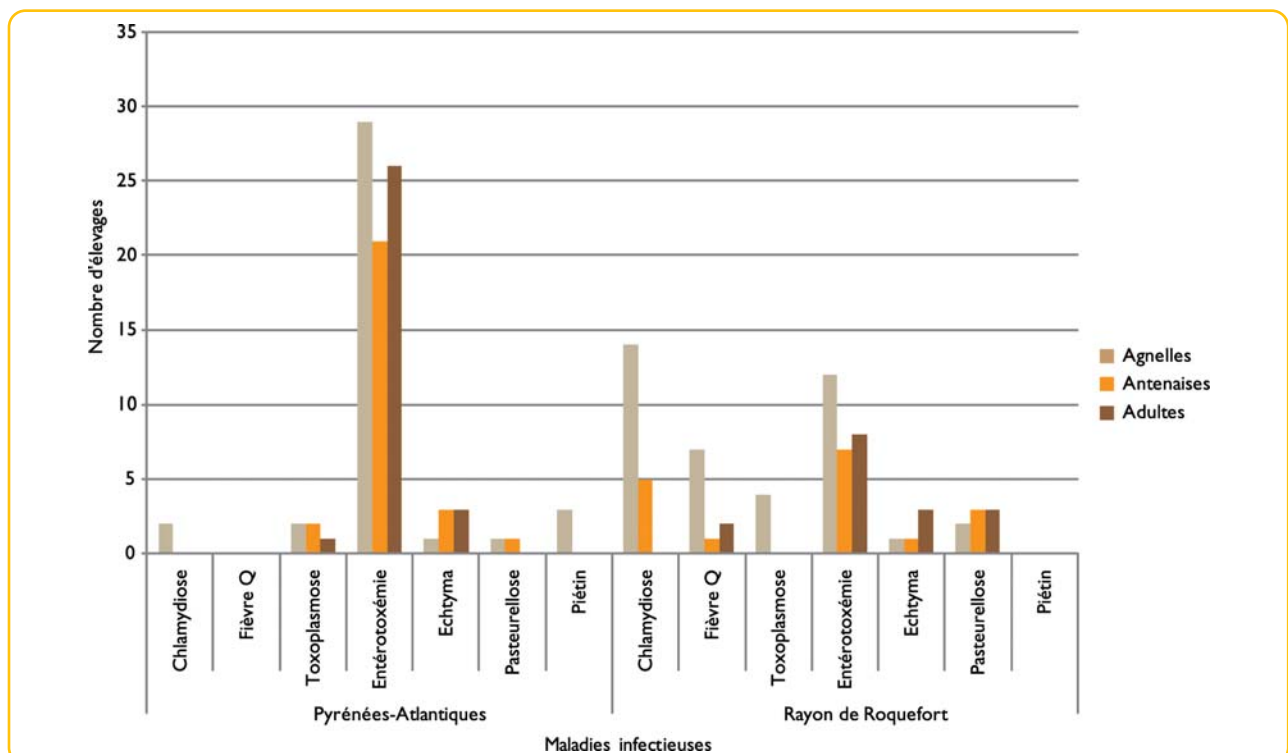
TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES

La stratégie de traitement antiparasitaire semble différer entre les deux bassins. Dans les PA, les animaux les plus traités sont les agnelles et les adultes alors que dans le RR, c'est principalement les adultes puis les antenaises (figure 5). D'autre part, le nombre de traitements est plus conséquent dans les PA. Cette différence de stratégie de traitement peut s'expliquer par la différence d'exposition aux risques d'infestation entre les deux bassins de production, liée à la conduite des animaux et aux conditions climatiques. Dans les PA, le risque d'infestation des animaux est plus

> Figure 3 : Niveau de vaccination des animaux par bassin de production et type d'animaux



> Figure 4 : Vaccination contre les principales maladies infectieuses par bassin de production et type d'animaux



important du fait d'une sortie rapide au pâturage des agnelles, d'un pâturage en continue des adultes et de conditions climatiques plus humides.

Enfin, au niveau des PA, le nombre de traitements ne diffère pas selon que les brebis transhument ou non.

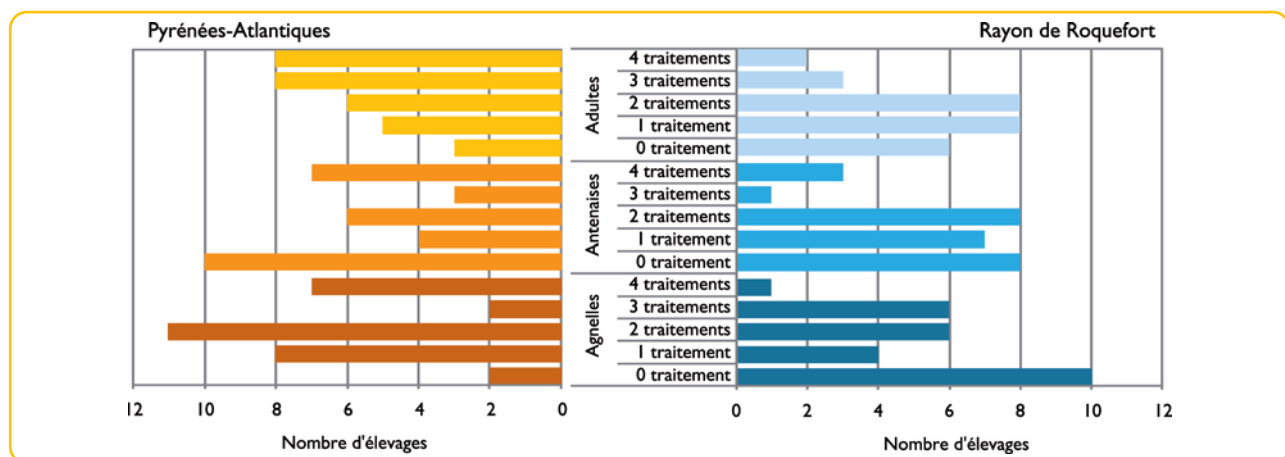
Quel que soit le type d'animaux, les molécules les plus utilisées appartiennent aux familles des benzimidazoles et des avermectines (figure 6). Les salicylanilides sont principalement utilisés sur les antenaises. Rappelons que des études récentes ont mis en évidence un accroissement des résistances des parasites gastro-intestinaux aux benzimidazoles.

La quasi-totalité des traitements sont réalisés sur tous les animaux sans ciblage des animaux les plus infestés. Cela souligne la nécessité de développer des outils simples d'aide au ciblage des animaux à traiter afin de limiter l'emploi systématique d'anthelminthiques.

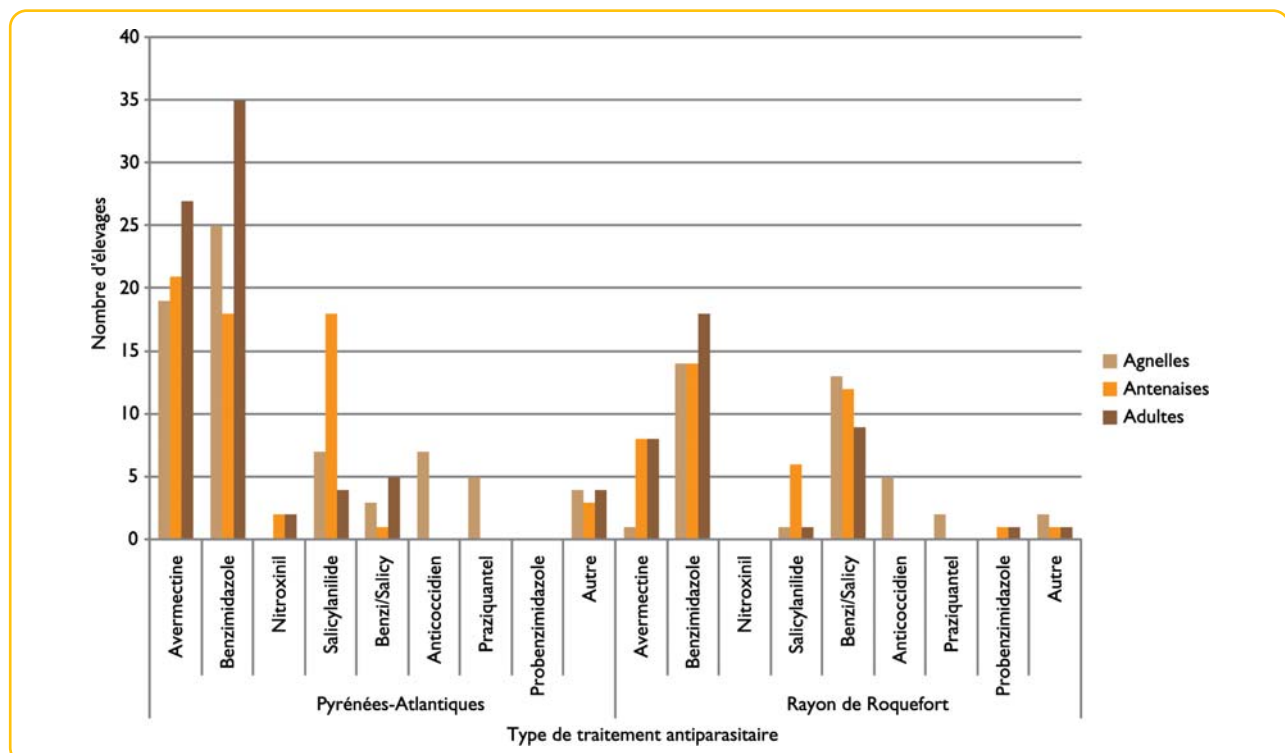
CARNET SANITAIRE : VERS UNE GÉNÉRALISATION

Hormis pour 2 éleveurs, tous les éleveurs détiennent un carnet sanitaire. Le format papier est majoritaire (46 élevages). L'utilisation de carnets sanitaires informatisés est légèrement plus importante dans le RR (8 élevages) que dans les PA (3 élevages). Seuls 12 éleveurs disent valoriser ces carnets sanitaires ; ils sont répartis de façon équitable dans les 2 bassins. La valorisation est faite principalement par les éleveurs et de façon plus rare par les techniciens et/ou le vétérinaire.

> Figure 5 : Nombre de traitements antiparasitaires par bassin et type d'animaux



> Figure 6 : Nombre d'élevages utilisant les différents types de traitements antiparasitaires par bassin et par type d'animaux



3/ Réforme et mortalité des adultes

UN TAUX DE SORTIE DES ANIMAUX EN MOYENNE INFÉRIEUR À 25 %... MAIS AVEC UNE FORTE VARIABILITÉ

La moyenne des taux de sortie des élevages du Socle National est légèrement au-dessus de 20 % (tableau 2). Le taux de sortie est composé principalement du taux de réforme et dans une moindre mesure du taux de mortalité (figure 7). Les résultats montrent aussi des amplitudes importantes du taux de réforme et de mortalité, ce qui suggère des marges de progrès non négligeables.

Le taux de sortie moyen des élevages du RR (23,9 %) est significativement plus élevé ($p=0,04$) que celui des PA (20,6 %) du fait d'un taux de réforme plus important ($p=0,02$).

De plus, pour les élevages des PA, le taux de sortie moyen des élevages transhumants (17,6 %) est significativement plus faible ($p=0,05$) que celui des élevages non transhumants (23,8 %) du fait d'un taux de mortalité plus faible ($p=0,03$) (transhumants : 2,9 % ; non transhumants : 5,4 %).

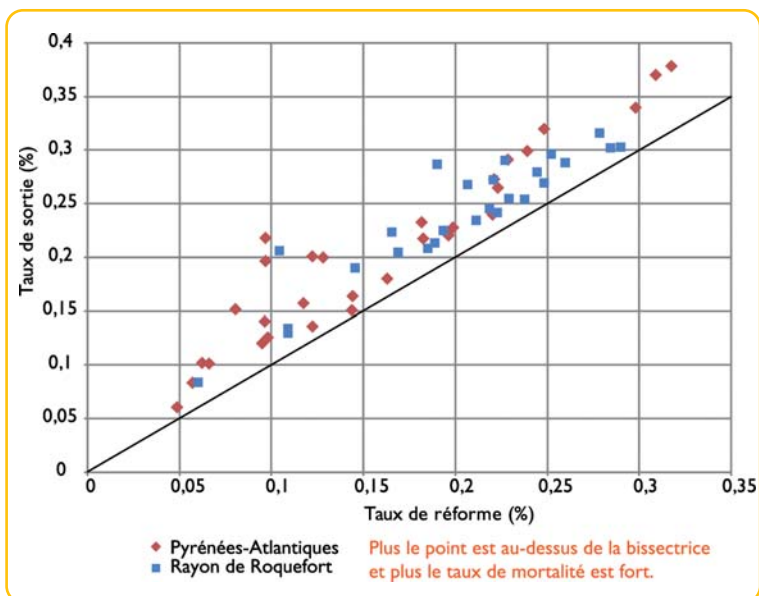
Dans les PA, le taux de sortie est corrélé positivement avec le lait produit par brebis traite (corrélation : 0,42 ; $P=0,025$) du fait d'une bonne corrélation entre le taux de mortalité et le lait produit (corrélation : 0,50 ; $P=0,005$). Cette corrélation ne se retrouve pas dans le RR alors que les niveaux de production par brebis sont plus importants (figure 8).

Quel que soit le bassin de production, plus de 80 % des éleveurs considèrent les réformes et les mortalités des animaux (à tout âge) comme peu ou pas handicapantes pour l'atelier. Cette perception des éleveurs rejoint l'analyse faite des données technico-économiques mettant en évidence l'absence de corrélation forte entre la marge brute de l'atelier ovins lait et la réforme ou la mortalité.

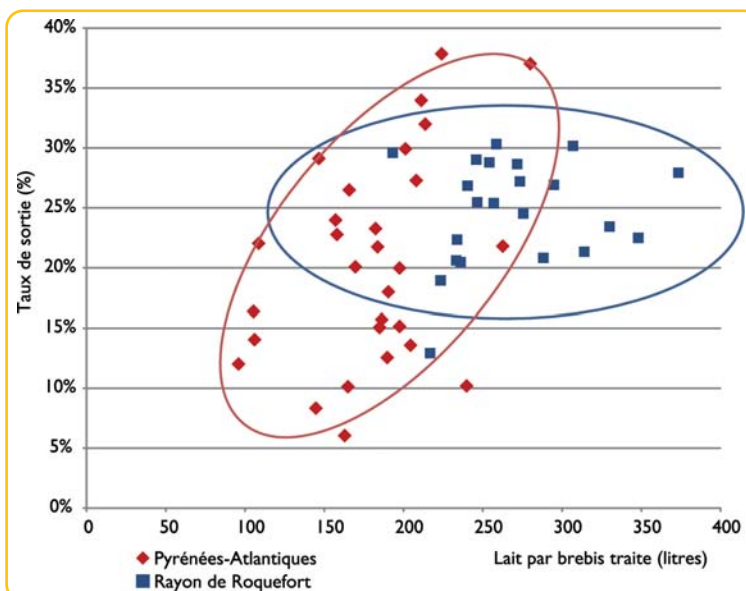
> Tableau 2 : Taux de réforme, de mortalité et de sortie en 2009

Libellé de la variable	Bassin	Nb élevages	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Taux de réforme (%)	PA	30	16 %	7,7 %	4,9 %	31,7 %
	RR	26	20,2 %	5,9 %	6 %	29 %
Taux de mortalité (%)	PA	30	4,6 %	2,7 %	0,7 %	12,2 %
	RR	26	3,8 %	2,3 %	1,4 %	10,2 %
Taux de sortie (%)	PA	30	20,6 %	8,4 %	6,1 %	37,9 %
	RR	26	23,9 %	5,8 %	8,4 %	31,6 %

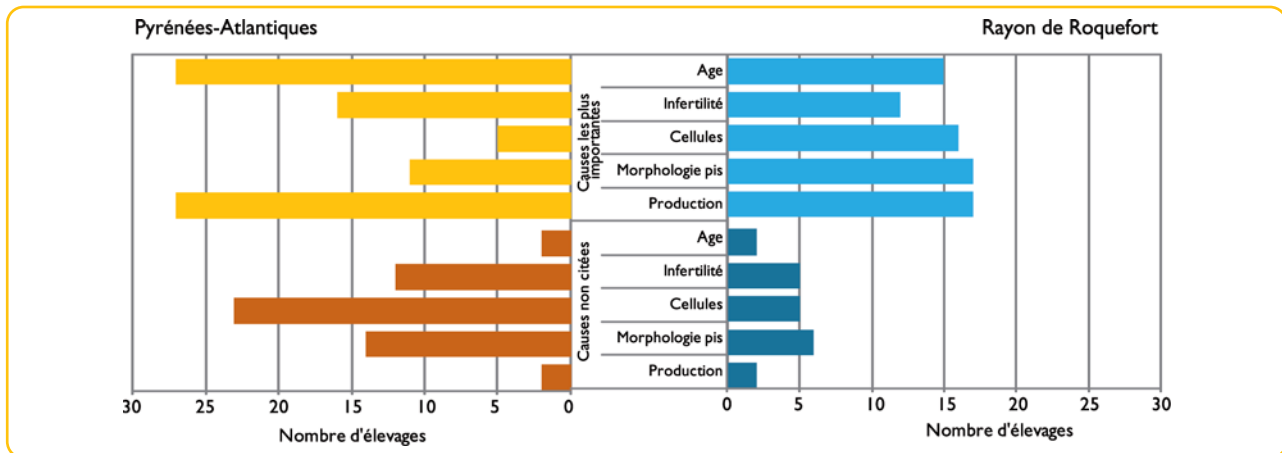
> Figure 7 : Répartition des taux de sortie en fonction des taux de réforme



> Figure 8 : Taux de sortie en fonction du lait par brebis traite



> Figure 9 : Cause de réforme volontaire suivant leur note d'importance



Les principaux critères de choix des réformes volontaires diffèrent suivant les bassins de production (figure 9). Dans les PA, ils sont liés essentiellement à l'âge des brebis et au niveau de production alors que dans le RR, toutes les causes de réformes sont citées de façon relativement homogène. Enfin, dans les PA, les brebis sont rarement réformées pour des raisons de niveaux élevés de comptages des cellules somatiques du lait à l'inverse du RR. Cela s'explique par la présence, uniquement dans le RR, du critère « cellules » dans la grille de paiement du lait.

LES PROBLÈMES SANITAIRES RENCONTRÉS EN ÉLEVAGE ET LES CAUSES DE RÉFORME ET DE MORTALITÉ DES ANIMAUX

Dans l'enquête, les problèmes sanitaires ont été abordés sous différents angles :

- les pathologies diagnostiquées par un vétérinaire,

- les problèmes sanitaires observés par les éleveurs,
- les principales causes de réformes subies et de mortalités des brebis et des antenaises.

Les pathologies diagnostiquées (par le vétérinaire et/ou par analyses sur les 3 dernières années)

Sur les 3 dernières années, un peu plus de 50 % des éleveurs (PA : 57 % ; RR : 52 %) ont fait réaliser au moins un diagnostic par le vétérinaire et/ou des examens complémentaires. Dans les PA, les principales pathologies concernées pour les brebis adultes sont les avortements (53 %) et les mammites (41 %) (cf. figure 10). L'importance du diagnostic mammites dans les PA est à attribuer à la problématique spécifique de l'Agalactie contagieuse.

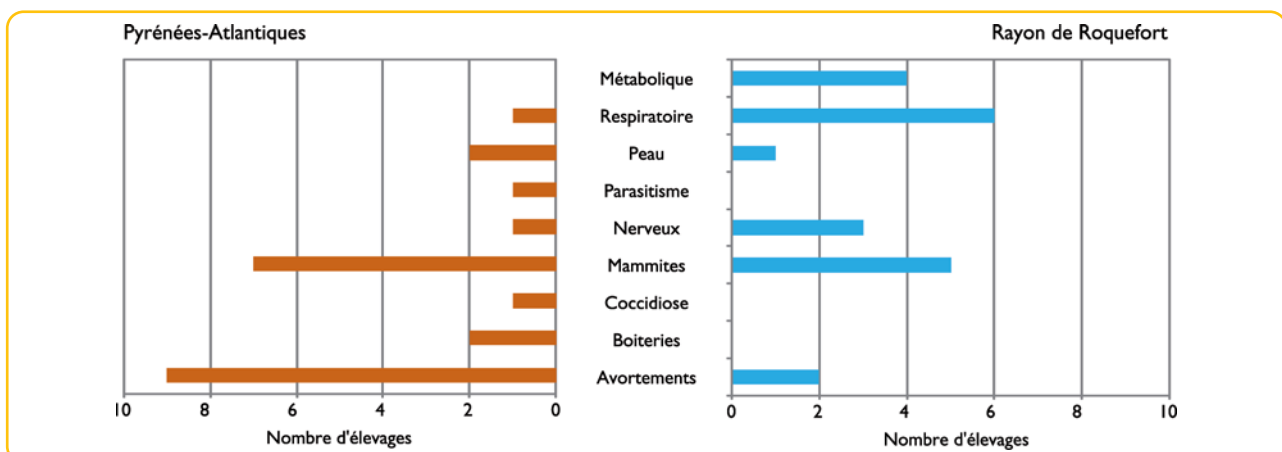
Dans le RR, les principales pathologies concernées pour brebis adultes sont plus diverses que dans les PA avec par ordre décroissant d'importance, les troubles respiratoires (43 %), les mammites (36 %), les troubles métaboliques (29 %) et les troubles nerveux (21 %).

Les principaux troubles sanitaires rapportés par les éleveurs

Les troubles sanitaires ayant un impact important par leur fréquence ou leur gravité sont globalement assez peu nombreux et d'une grande diversité (figure 11).

Cependant, selon les éleveurs, les troubles sanitaires, touchant tous les ans de nombreuses brebis adultes ou antenaises, sont principalement des troubles liés à la reproduction et à la mamelle (figure 11).

> Figure 10 : Les pathologies diagnostiquées sur les brebis adultes par le vétérinaire et/ou par analyses sur les 3 dernières années



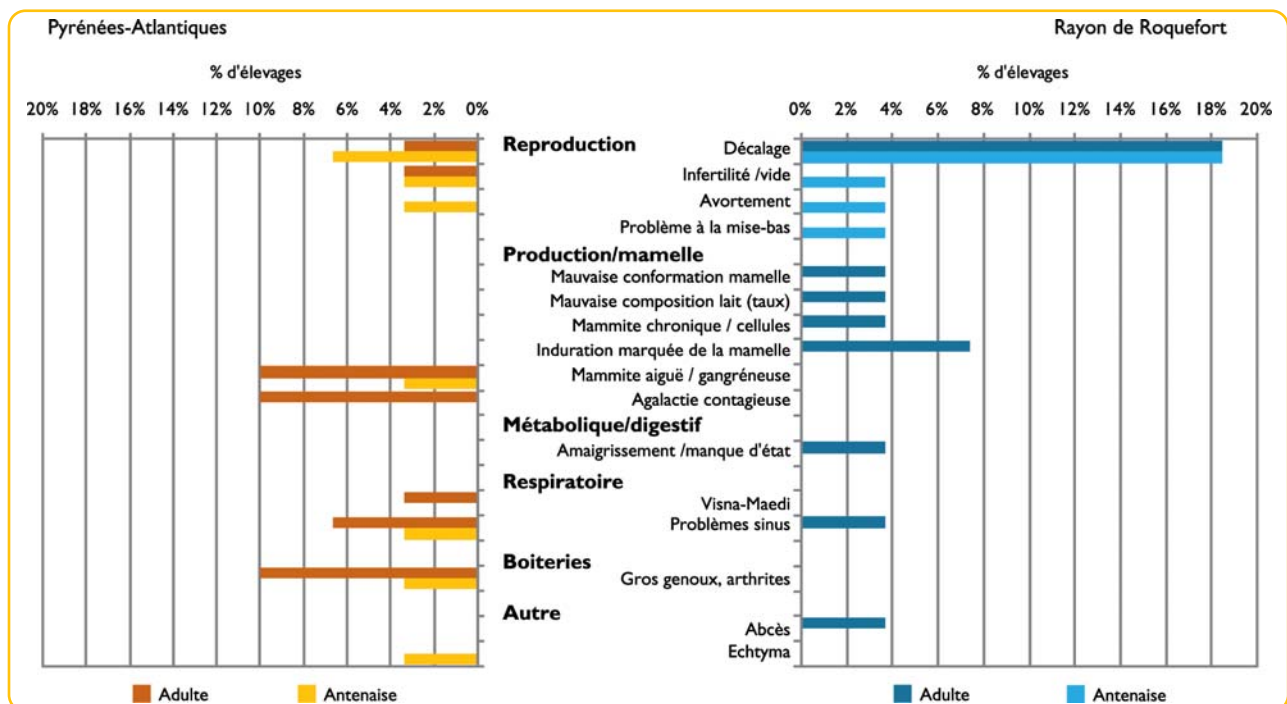
Dans les PA, les mammites aiguës (n=3), l'agalactie contagieuse (n=3), les boiteries (n=3) et les problèmes de sinus (n=2) sont les plus fréquemment citées sur les brebis adultes.

À l'inverse, dans le RR, c'est principalement le décalage de reproduction (n=5) qui est rapporté pour les brebis adultes.

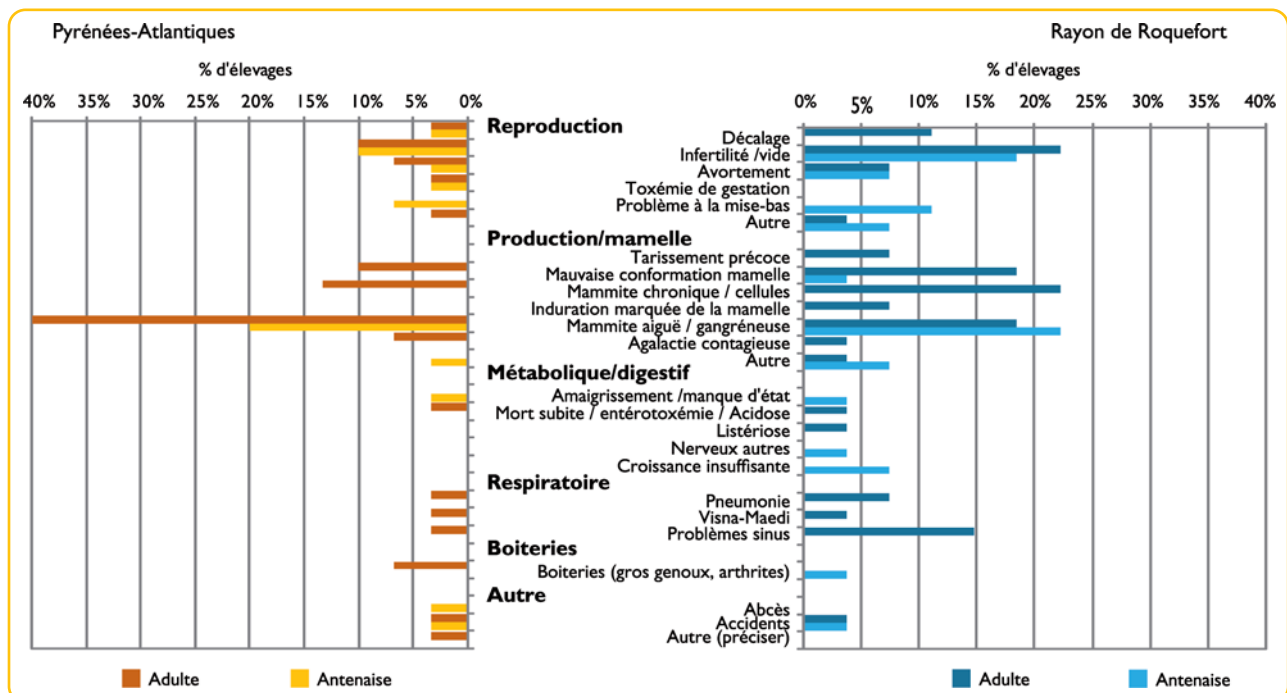
Les principales causes de réformes subies et de mortalités

Dans les PA, les mammites aiguës sont les principales causes de réformes subies (adultes, n=12 ; antenaises, n=6) (figure 12) et de mortalité (adultes, n=14 ; antenaises, n=6) (figure 13). Dans le RR, les principales causes de réformes subies et de mortalité sont plus variées. Globalement, les problèmes liés à la mamelle (mammites et conformation) et à la reproduction (infertilité, problèmes à la mise bas) sont les principales causes de réformes subies et de mortalité. Les problèmes métaboliques, notamment « mort subite/entérotœmie/acidose », sont aussi cités comme causes de mortalité dans les deux bassins de production (adultes PA, n=4 ; adultes RR, n=3).

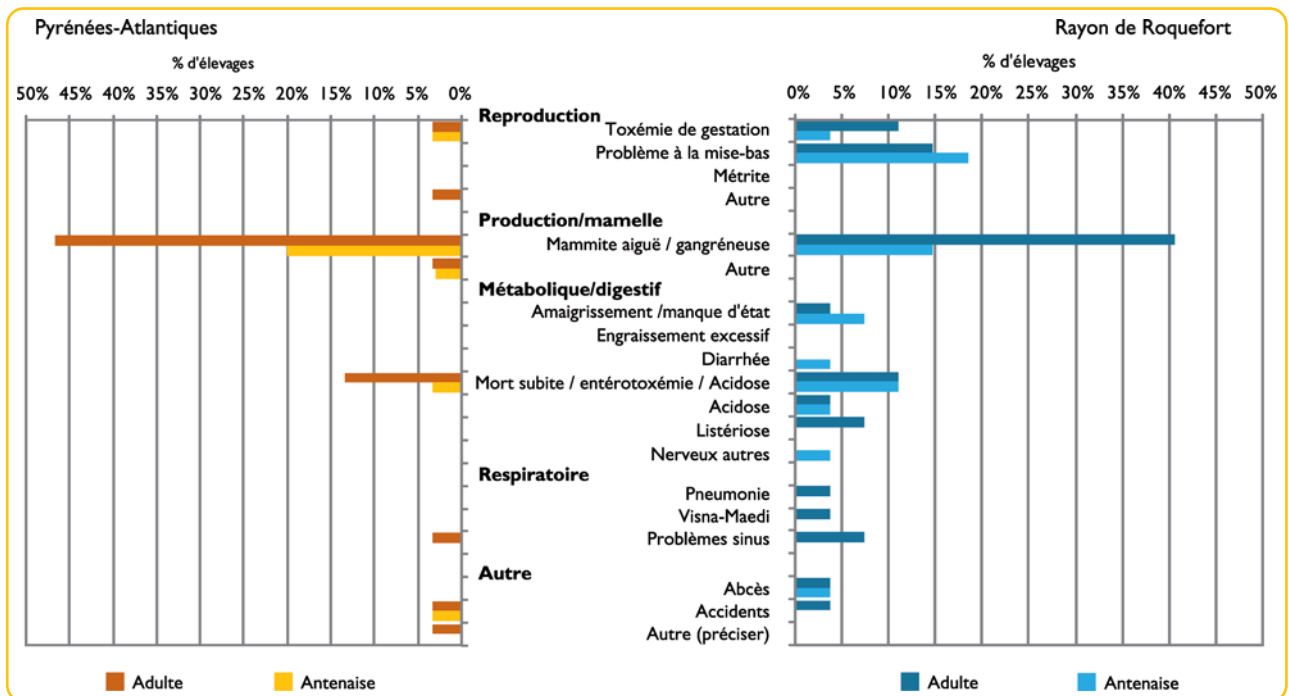
> Figure 11 : Principaux troubles de santé (touchant de nombreux animaux par an) rapportés par les éleveurs



> Figure 12 : Principaux troubles de santé à l'origine de réformes subies



> Figure I3 : Principaux troubles de santé à l'origine de mortalités



4/ Mortalité des agneaux

La mortalité des agneaux a été étudiée pour 29 élevages des PA et 26 du RR pour lesquels les enregistrements semblent complets.

UN TAUX DE MORTALITÉ DES AGNEAUX DE 9 % EN MOYENNE, AVEC DES VARIATIONS IMPORTANTES

Le taux de mortalité des agneaux médian est de 9 % ce qui est nettement plus faible que celui des élevages ovins allaitants du socle national (16 % en 2009). Il n'y a pas de différence significative entre les deux bassins de production (PA : 10 % ; RR : 9,1 %). Le taux de mortalité des agneaux est très variable suivant les élevages (figure 14). 20 % des élevages ont des taux de mortalité inférieurs ou égaux à 5 % et seulement 7 % en ont un au-dessus de 15 %. La mortalité des agneaux semble donc globalement être maîtrisée. Ceci rejoint la perception des éleveurs concernant la mortalité des agneaux. En effet, plus de 70 % d'entre eux estiment que la mortalité des agneaux est peu ou pas handicapante.

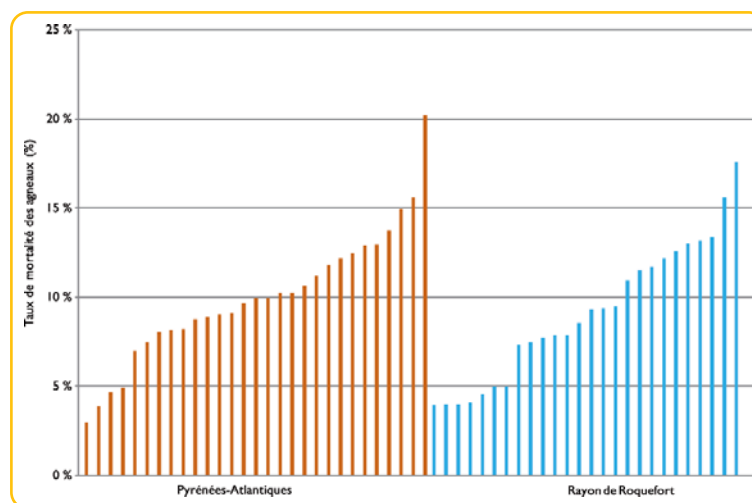
AVORTONS ET MORT-NÉS PÈSENT FORTEMENT DANS LE TAUX DE MORTALITÉ

Près de la moitié de la mortalité est associée aux avortons et mort-nés (cf. figure 15). Ceci est en accord avec ce

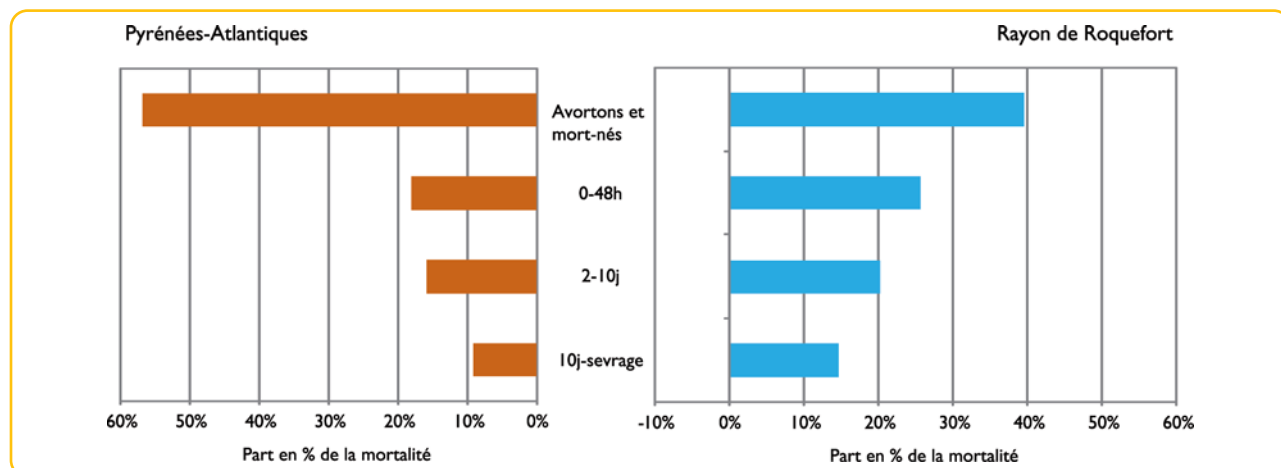
qui est généralement observé dans les élevages ovins allaitants. En revanche, la part de la mortalité après 10 jours est très faible (12 % en moyenne) par rapport aux ovins allaitants (30 %). Ainsi, en ovin lait, la réduction de la mortalité des agneaux ne pourra se faire qu'avec une bonne maîtrise de la mortalité précoce (avant 10 jours d'âge).



> Figure 14 : Taux de mortalité des agneaux (%) par élevage et bassin de production



> Figure 15 : Répartition de la mortalité par classe d'âge



DES CAUSES DE MORTALITÉ VARIABLES SUIVANT L'ÂGE DES AGNEAUX

Les principales causes de mortalité évoquées sont différentes suivant l'âge des agneaux (figure 16). À la naissance, elles sont principalement non infectieuses (noyé, chétif, dystocie). Puis, les causes infectieuses deviennent majoritaires notamment après 10 jours de vie (diarrhée, troubles respiratoires, entérototoxicité).

Parmi les causes non infectieuses, la vigueur de l'agneau (agneau chétif) a un impact sur sa survie jusqu'à 10 jours d'âge et semble donc être une cause majeure de mortalité.

Les diarrhées sont des causes de mortalité majeures qui interviennent à tout âge. Toutefois, les origines des diarrhées sont très variables suivant l'âge des agneaux et peuvent être infectieuses ou non.

DES MODES DE CONDUITE ET DES PRATIQUES DE SURVEILLANCE PAS TOUJOURS OPTIMALES

Cette partie permet de mettre en évidence les marges de progrès poten-

tielles sur les pratiques d'élevages ayant une incidence sur la survie des agneaux.

La surveillance des mises-bas... une charge de travail importante !

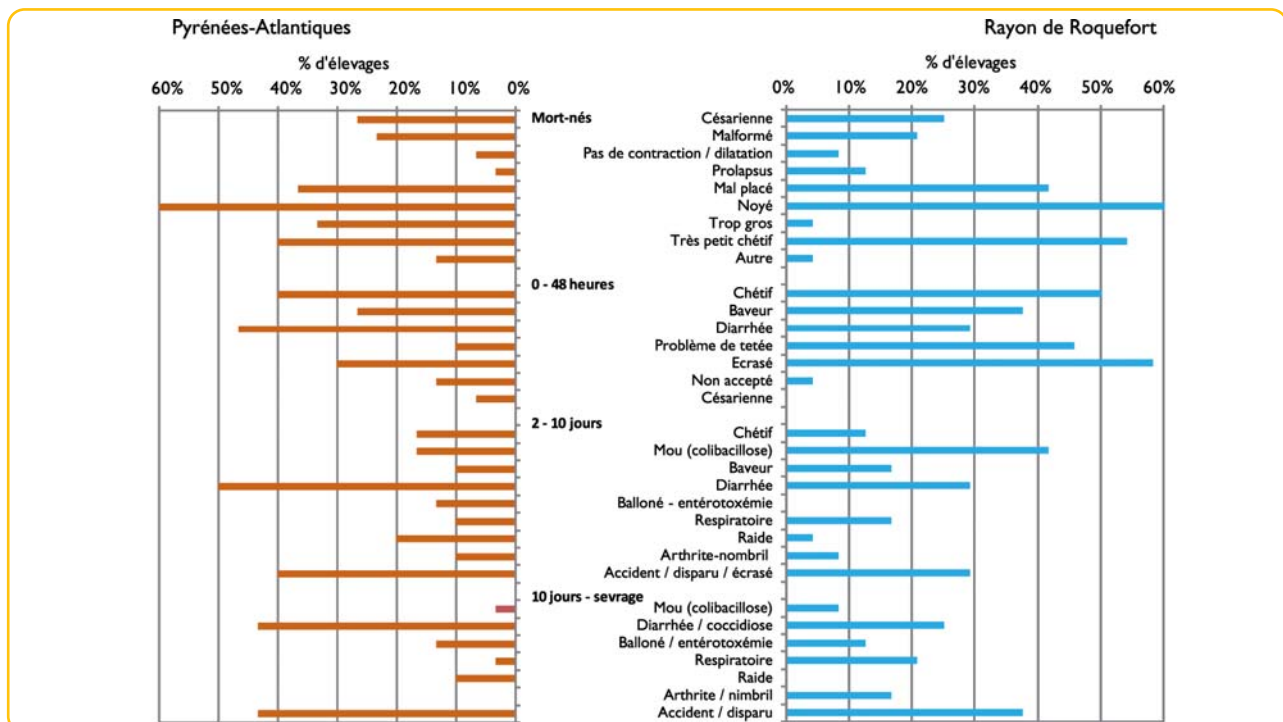
Dans les PA, la surveillance des mises-bas se fait majoritairement à 2 personnes (67 % des élevages) alors que dans le RR majoritairement 3 personnes interviennent (74 %). Ceci peut en partie s'expliquer par une taille des troupeaux plus grande dans le RR (389 versus 284 brebis). Toutefois, cela a des répercussions sur le temps d'absence des éleveurs au pic d'agnelage. Dans les PA, 87 % des éleveurs ne sont pas présents dans la bergerie pendant plus de 4 heures et 25 % pendant plus de 8 heures. Dans le RR, ces proportions sont de 30 % et 0 %. Ceci semble assez contradictoire avec la facilité de mise-bas des brebis entre les deux bassins. Plus de 70 % des éleveurs des PA déclarent devoir intervenir dans plus de 10 % des mises-bas des primipares contre seulement 31 % dans le RR. Il en est de même pour les multipares avec 50 % des éleveurs des PA, contre 35 % dans le RR, devant intervenir dans plus de 10 % des mises-bas.

Enfin, la proportion d'éleveurs ayant la sensation d'être « dépassés » à la mise-bas est légèrement plus importante dans le RR (24 % des éleveurs contre 17 % dans les PA). La sensation d'être dépassé n'est associée ni à la taille du troupeau, ni au nombre de personnes surveillant les mises-bas.

Hygiène des bergeries autour de l'agnelage : du très bon et du perfectible

Dans les PA, l'agnelage se fait majoritairement (87 % des élevages) en cases collectives ou en parc dans la bergerie. Dans le RR, les résultats sont globalement similaires, même si l'utilisation des cases d'agnelage individuelles est plus fréquente (30 à 50 % des élevages suivant la période d'agnelage).

> Figure 16 : Principales causes de mortalité des agneaux rapportées par les éleveurs suivant l'âge des agneaux



L'entretien régulier de l'aire paillée permet de fournir aux animaux une litière sèche et de limiter les risques de contamination des agneaux par les germes de l'environnement. D'autre part, l'apport d'une quantité de paille d'au minimum 1 kg/m² dans l'aire de vie des agneaux nouveau-nés leur permet aussi de se « nicher » et donc de se préserver du froid. Dans notre échantillon de l'étude, le paillage de l'aire de vie des agneaux est fait au minimum quotidiennement par plus de 80 % des éleveurs avec au minimum 1 kg/m² de paille. Seuls 4 éleveurs (3 PA et 1 RR) paillent moins d'une fois par jour.

L'écart d'âge maximal des agneaux (dans une même aire de vie) n'excède jamais 15 jours dans le RR, où près de 70 % des élevages ont moins de 7 jours d'écart. À l'inverse dans les PA, 35 % des élevages ont des agneaux avec des écarts d'âge supérieurs à 15 jours. Le mélange d'agneaux avec des âges très différents peut augmenter le risque d'infection. La pratique de certains éleveurs dans les PA est donc à risque, ce qui peut potentiellement expliquer les causes de mortalité des agneaux liées aux diarrhées plus importantes.

Le placenta peut être une source d'agents pathogènes et donc participer à la contamination des animaux. Le retrait des placentas est fait de façon systématique par plus de 50 % des éleveurs. Toutefois, 38 % et 27 % des éleveurs respectivement dans les PA et le RR ne le font jamais.

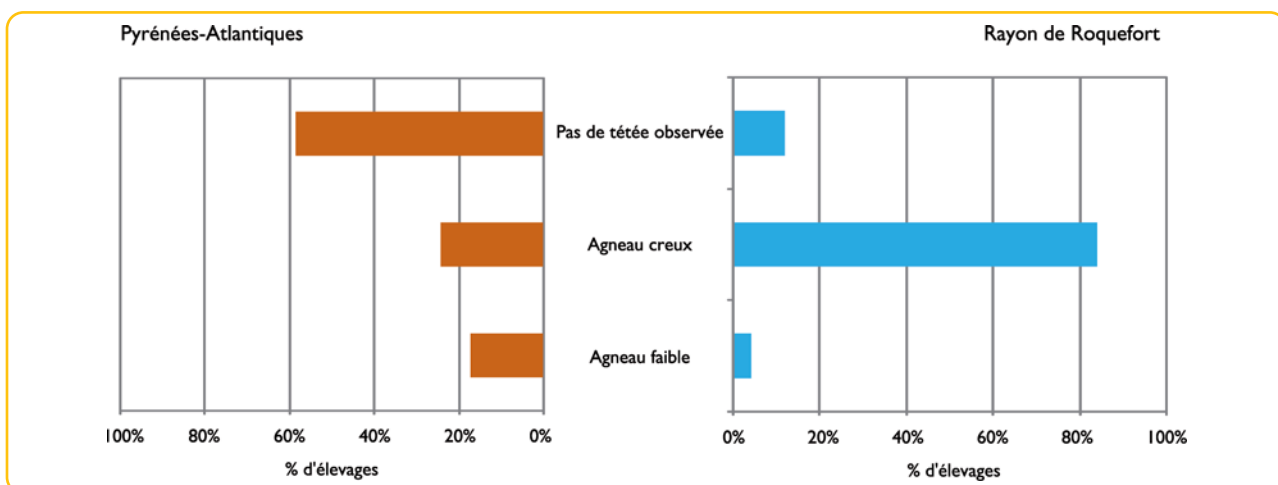
La prise du colostrum : une surveillance rapprochée

Chez les ovins, le transfert des immunoglobulines maternelles (anticorps) à l'agneau n'a pas lieu durant la gestation mais dans les heures qui suivent la naissance via l'absorption du colostrum, riche en effecteurs immunitaires. De ce fait, l'absorption précoce et en quantité suffisante de colostrum est essentielle pour procurer à l'agneau nouveau-né une protection transitoire contre les agents pathogènes. En outre, le colostrum assure à l'agneau un apport énergétique lui permettant de lutter contre l'hypothermie dans les premières heures de vie. Aussi la surveillance attentive et précoce de la prise colostrale est-elle un point important de la maîtrise de la mortalité des agneaux.

L'ensemble des éleveurs enquêtés déclare vérifier systématiquement (PA : 100 % ; RR : 92 %) à souvent (RR : 8 %) la prise colostrale des agneaux dans les heures qui suivent la naissance.

Dans le RR, la principale alerte d'une absence de prise du colostrum est le repérage d'un « agneau creux » (81 % des éleveurs) (figure 17). Dans les PA, c'est l'absence de tétée observée qui est le principal signe d'alerte (59 % des éleveurs). Ces deux signes d'alerte peuvent être considérés comme des signes tardifs au-delà de 4 à 6 heures de vie des agneaux.

> **Figure 17 : Critère d'alerte d'une mauvaise prise colostrale**



Le temps consacré par les éleveurs à l'observation des agneaux conditionne fortement la précocité d'intervention sur les agneaux en cas de détection d'absence de prise colostrale. Dans les PA, la surveillance des agneaux semble être plus forte que dans le RR avec un nombre quotidien d'observations des agneaux médian de 5 contre 2 pour les RR (figure 18).

Dans les deux bassins, des solutions identiques sont privilégiées par les éleveurs pour gérer les agneaux qui n'ont pas bien bu le colostrum. La solution la plus répandue (PA : 82 % des éleveurs ; RR : 100 %) est la traite du colostrum de la mère ou d'une autre brebis qui a agnelé le même jour. La deuxième solution fréquemment employée est l'adoption de l'agneau par une autre brebis (PA : 45 % des éleveurs ; RR : 65 %).

Soin aux agneaux : des marges de progrès notables

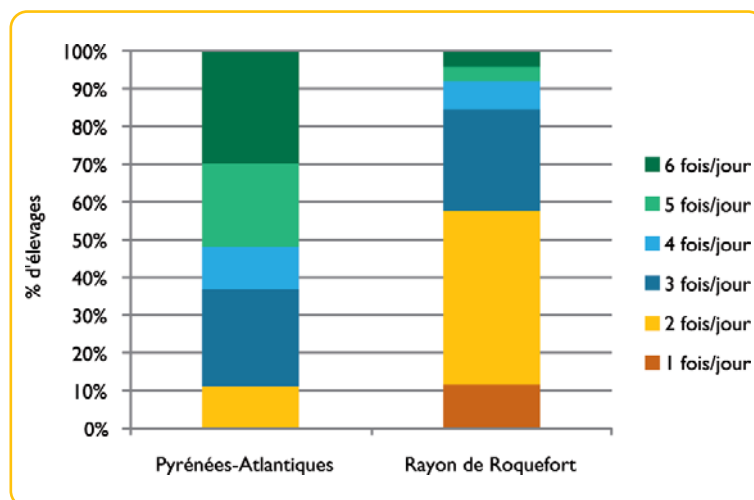
Les soins apportés à la désinfection du nombril, du matériel de bouclage et du caudectomie peuvent limiter les risques de complications locales (plaies suppurées, myélites ascendantes), à distance (arthrites septiques) ou générales (septicémies, tétanos...) suite à la contamination par des germes de l'environnement. La désinfection du nombril est une pratique quasi généralisée dans les élevages du RR qui ont été enquêtés dans le cadre de l'étude (96 % des

éleveurs) alors que dans les PA, seulement 40 % des éleveurs le font. Il en est de même pour la désinfection du matériel de bouclage avec près de 60 % des éleveurs du RR le faisant de façon systématique contre seulement 10 % dans le PA.

Chez les éleveurs pratiquant la caudectomie avec une pince coupe-queue (PA : 17 ; RR : 2), la désinfection de la pince entre chaque agneau est systématiquement réalisée dans les 2 élevages du RR et dans seulement 41 % des élevages des PA.

Notons par ailleurs que la caudectomie (avec pince ou élastique) a lieu très précocement (agneaux de moins de 7 jours) dans 56 % des élevages du RR et dans seulement 7 % des PA. Chez les agneaux d'un jour ou moins, en dehors du risque infectieux, la douleur aiguë engendrée par l'utilisation d'une pince coupe-queue peut, dans certains cas, être à l'origine d'un abattement de l'agneau ou d'une réticence à se déplacer, augmentant les risques de mort par hypothermie inanition. Dans 50 % des élevages des PA et 28 % du RR, la caudectomie est réalisée chez les agneaux de plus de 16 jours. Rappelons qu'idéalement, la caudectomie doit être réalisée entre 2 et 7 jours d'âge.

> Figure 18 : Fréquence d'observation des agneaux par jour et par élevage



Conclusion

Globalement, les éleveurs ovins lait du Socle National prennent des conseils d'ordre sanitaire principalement auprès des vétérinaires et des techniciens du contrôle laitier. Des différences existent entre les élevages des 2 bassins de production concernant la conduite sanitaire avec notamment, dans les PA, une politique de vaccination et de traitement antiparasitaire plus forte.

Le taux de sortie des brebis (réforme et mortalité) est plus important dans le RR (23,9 %) que dans les PA (20,6 %). Il est très variable entre les élevages avec une amplitude de 6 à 38 %. Les réformes subies et la mortalité des adultes sont considérées comme globalement peu handicapantes par les éleveurs. Les principales causes de réforme et/ou de mortalité sont d'origine mammaire (notamment mammites aiguës) ou liées à la reproduction. Ces causes sont cohérentes avec les principaux troubles sanitaires rapportés par les éleveurs.

Avec un taux de mortalité des agneaux de 9 % (médiane de 55 élevages), faible par rapport aux références en ovins allaitants (16 %), la mortalité des agneaux n'est pas un sujet considéré comme préoccupant par les éleveurs. Toutefois, ce taux de mortalité est très variable suivant les élevages mais il n'est pas apparu de différence significative entre les deux bassins de production. Près de 50 % de la mortalité des agneaux est attribuée aux avortons/mort-nés. C'est un des axes à approfondir, avec la vigueur des agneaux, pour réduire la mortinatalité. Globalement, un grand nombre de bonnes pratiques sont bien suivies, tels que la surveillance de la prise colostrale et le paillage des bergeries (fréquence et quantité de paille). Cependant, les élevages des PA semblent avoir plus de marges de progrès notamment sur la désinfection du cordon ombilical, sur l'hygiène au bouclage et lors de la caudectomie. Un travail de sensibilisation sur la mise en place de bonnes pratiques reste donc d'actualité.

Cette enquête permet aussi de dégager des axes de recherche pour améliorer le niveau sanitaire des troupeaux caprins à savoir :

- la définition d'indicateurs simples et objectifs pour mieux cibler les animaux à traiter contre les parasites,
- une meilleure connaissance des facteurs de risques agissant sur la mortinatalité mais aussi sur les diarrhées.

Carnet d'adresses

> Unité de programmes « Réseaux d'élevage ovins lait »

Emmanuel Morin
Institut de l'Élevage
BP 42118 - 31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tel : 05 61 75 44 35 – Fax : 05 61 73 85 91
@ : emmanuel.morin@idele.fr

> Groupe technique Pyrénées-Atlantiques

Maïder Laphitz
Chambre Départementale d'Agriculture
Place Jean Errecart
64120 Saint-Palais

Isabelle Haïçaguerre
Chambre Départementale d'Agriculture
Place Jean Errecart
64120 Saint-Palais

Sandrine Merlin
Chambre Départementale d'Agriculture
Place Jean Errecart
64120 Saint-Palais

Vincent Doyhenard
Chambre Départementale d'Agriculture
Place Jean Errecart
64120 Saint-Palais

Mathias Duhart
Chambre Départementale d'Agriculture
Place Jean Errecart
64120 Saint-Palais

Beñat Gonzalez
Chambre Départementale d'Agriculture
124 boulevard Tourasse
64078 Pau Cedex

> Groupe technique Rayon de Roquefort

Françoise Bouillon
Chambre Départementale d'Agriculture
5 place Paul Conte
48400 Florac

Claudine Murat
Chambre Départementale d'Agriculture
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cedex 9

Bruno Liquière
Confédération Générale de Roquefort
36 Avenue de la République - BP 348
12103 Millau Cedex

Jean-Claude Mathieu
EDE - Maison de l'Élevage
96 rue des Agriculteurs - La Milliasolle - BP 102
81003 Albi Cedex

Gilles Noubel
UNOTEC
Les Balquières - Route d'Espalion
12850 Onet Le Château

> UMT « Maîtrise de la Santé des Troupeaux de Petits Ruminants »

Jean-Marc Gautier
Institut de l'Élevage
Tel. : 05 61 75 44 40
@ : jean-marc.gautier@idele.fr

Fabien Corbière
École Nationale Vétérinaire de Toulouse
Tel. : 05 61 19 32 34
@ : f.corbiere@envt.fr

Remerciements :

Merci aux réalisateurs des enquêtes des équipes régionales des réseaux d'élevages et aux éleveurs.

CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX OVINS LAIT

RESSENTI DES ÉLEVEURS DU SOCLE NATIONAL SUR LA MORTALITÉ DES AGNEAUX, LA RÉFORME ET LA MORTALITÉ DES ADULTES

En 2010, l'enquête complémentaire menée auprès des 57 éleveurs ovins lait du Socle National des Réseaux d'élevage a porté sur les pratiques sanitaires, sur les causes de sorties des brebis et sur la mortalité des agneaux. Cette enquête a permis de faire une photographie de la situation sanitaire des troupeaux enquêtés et des pratiques autour de l'agnelage. Globalement, le taux de sortie des brebis (23,9 % en moyenne dans le bassin de Roquefort, 20,6 % dans les Pyrénées-Atlantiques) et de mortalité des agneaux (9 % en moyenne dans les deux bassins) n'est pas considéré comme handicapant par les éleveurs.

Cette étude a permis de dégager les principales causes de sortie des brebis (origine mammaire ou liées à la reproduction) et de mortalité des agneaux (avortons, vigueur de l'agneau). Elle met aussi en évidence des marges de progrès sur les pratiques autour de l'agnelage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

FranceAgriMer

Le Ministère de l'Agriculture (CASDAR)

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des exploitations suivies dans le cadre du dispositif RECP (Socle national) sont cofinancés au plan national par l'Office de l'Élevage (dans le cadre du soutien aux filières pour l'amélioration des conditions de production) et par le Ministère de l'Agriculture (CASDAR) dans le cadre du PNDAR 2009-2013.



LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE (RECP)

Issu d'un partenariat associant l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'agriculture et des éleveurs volontaires, le dispositif des RECP repose sur le suivi d'un échantillon d'environ 2000 exploitations qui couvrent la diversité des systèmes de production d'élevage bovin, ovin et caprin français. Il constitue un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevages.

Ce dispositif permet également de simuler les conséquences de divers changements (contexte économique, réglementations, modes de conduite) sur l'équilibre des exploitations. Ses nombreuses productions sous forme de références ou d'outils de diagnostic alimentent des actions de conseil et de transfert vers les éleveurs et leurs conseillers.



Avril 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12 - www.idеле.fr. - PUB IE : 00 13 50 012